les événements du Maroc, l'Italie ayant un grand intérêt à empêcher la formation d'un vaste empire africain au bord de la Méditerranée.

Le cabinet de Paris, interrogé par l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre, a donné les assurances formelles qu'il maintiendrait le *statu quo* territorial.

Le Maroc demande une rectification de frontière n'impliquant nullement une cession considérable de territoire.

L'Italie reste toutefois en observation.

L'échange de communications avec les puissances intéressées continuera, afin de prévenir des innovations menaçantes pour les pays voisins de la Méditerranée.

L'incident est clos.

La dynamite en Italie

Trois explosions de dynamite ont eu lieu la nuit dernière; deux près de l'église de l'Immaculée-Conception et une près de la cathédrale.

Aucun accident de personne.

Les dégâts sont insignifiants.

Nouvel accident en Espagne

Une nouvelle catastrophe vient encore d'arriver sur le chemin de fer des Asturies. Un tunnel s'est écroulé et douze ouvriers ont été tués.

COULISSES DU PARLEMENT

CHAMBRE

La commission de l'armée s'est réunie aujourd'hui pour s'occuper de la question de la taille. On sait qu'il s'agit de décider si l'on maintiendra la limite à 1 mètre 55 ou si on l'abaissera à 1 mètre 54. On n'est pas fixé exactement sur le supplément d'hommes que l'abaissement ferait incorporer; les évaluations varient de 4,000 à 12,000.

La commission, avant de statuer, a décidé d'appeler vendredi le ministre de la guerre pour prendre son avis.

M. Mezières répondra demain à M. Paul Bert au sujet de la question des dispenses.

L'amiral Galiber, ancien commandant en chef de la division navale de la mer des Indes, qui a été remplacé à l'expiration de ses pouvoirs par l'amiral Miot, a été entendu aujourd'hui par la commission de Madagascar, à laquelle il a fourni d'intéressants renseignements sur le pays et à laquelle il a indiqué les solutions auxquelles, suivant lui, on devait s'arrêter.

L'amiral Galiber a dit d'une manière générale qu'il ne fallait pas songer, au moins actuellement, à aller au cœur du pays, à Tananarive; ce serait une expédition difficile et inutile.

Il suffit d'occuper certains points de la côte, d'en bloquer sévèrement plusieurs autres, de grouper sur ces points les peuplades indigènes hostiles aux Hovas et de les rallier sous le drapeau français, parce qu'ainsi elles pourront rendre des services que, livrées à elles-mêmes, elles seraient incapables de rendre.

Il faut se garder de toute précipitation. C'est, suivant l'amiral Galiber, affaire de temps; il ne faut pas songer à traiter avec les Hovas, qu'on a le tort de considérer comme un peuple civilisé

Il faut leur inculquer la conviction, par notre attitude résolue, que la France est décidée à faire respecter ses droits, et alors ils céderont inévitablement.

L'amiral Galiber estime que les effectifs en hommes et navires dont va disposer l'amiral Miot seront suffisants, surtout si on lui rend l'usage de deux bateaux qui avaient dû être employés au service postal.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La camelotte allemande. — De toutes les questions du moment, l'envahissement de notre marché par les articles étrangers est une des plus délicates et des plus brûlantes.

Le traité de Francfort a ouvert toutes grandes les portes de notre pays aux produits allemands; mais, fait assez curieux, la marchandise allemande pénètre chez nous sans oser avouer son origine.

Sauf la bière, qui étale fièrement les noms de Munich ou de Francfort au fronton de nos brasseries, tous les produits tudesques dissimulent soigneusement leur nationalité. Vous trouverez à Paris des maisons anglaises, autrichiennes, italiennes, russes; vous y chercherez vainement un magasin qui s'intitule bravement « maison allemande ».

Si donc les produits de Berlin ou d'Elberfeld envahissent notre marché, ce ne peut être qu'avec la complicité de certains commerçants, qui les faufilent à leurs étalages sans en indiquer l'origine, alléchés évidemment par l'appât du bénéfice plus considérable qu'ils peuvent réaliser sur des articles inférieurs.

On peut voir, en ce moment, à la devanture de certains magasins de nouveautés de Paris — et de province — des babouches fort appétissantes à l'œil, taillées dans un cuir rouge qui joue à merveille le maroquin. Les semelles de ces chaussures élégantes « sont en carton. » C'est un article allemand.

Des camelots crient fréquemment aux coins des rues des articles merveilleux de bon marché; crayon-porte-plume, thermomètre, réaumur ou centigrade. Vous achetez, alléché par le prix; rentré chez vous, le crayon casse, le porte-plume se refuse à fonctionner. Dans une rainure invisible, vous lisez; « *Müller Berlin.* » C'est un article allemand.

Demandez, pour 10 centimes, le merveilleux paquet d'aiguilles, avec son étui en acajou; le susdit étui flanqué d'une lentille, à travers laquelle vous apercevrez, à la lueur d'une lampe, le panorama de l'exposition de Nice. Vous achetez pour 10 centimes le merveilleux étui. Rentré chez vous, vous allumez une lampe pour découvrir le panorama minuscule. Il n'y a ni lentille, ni panorama; les aiguilles cassent, l'étui est en simili-carton. En regardant avec soin la suscription de l'étui, vous découvrez, dans un coin, cette inscription: « *Gesetzlich geschutzt.* » (Protégé par la loi.) L'article vient de Berlin!

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 12 juin, minuit 40.

La pression barométrique est de 767 m/m à Biarritz.

768 à Dunkerque.

765 à Brest.

Hausse de 2 m/m sur Biarritz.

— 1 — Brest.

— 3 — Dunkerque.

Temps probable: vent des régions Sud et Nord, temps beau.

Même température.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête au profit des Ecoles libres. — Les préparatifs de la grande fête du 15 juin continuent avec entrain. Le magnifique jardin de M. Pierre Catteau est complètement transformé. Dès aujourd'hui, le coup d'œil est splendide. Que sera-ce lorsque l'animation aura mis de la vie dans ce tableau, et surtout le soir, lorsqu'il y aura des feux, des lumières, et les féeries d'une illumination toujours plus riche et plus variée.

En parlant, il y a quelques jours, des principales parties de la fête, nous avons omis de citer l'*Eldorado*. Un orchestre symphonique des mieux composé, exécutera, sous la direction de M. Jean Dubar, les morceaux les plus entraînants et les plus abracadabrants. Il y aura des chants de tous genres: des complaintes, des romances, des chansonnettes et aussi des monologues comiques; deux nègres, deux vrais nègres, exécuteront des danses vertigineuses; c'est là aussi que M. Jules Watteuw, le spirituel rédacteur du *Broutteux*, dira ses meilleures compositions. Il en a fait une nouvelle qui doit obtenir un succès de fou-rire.

On sait qu'un buffet est installé, à quelques mètres du kiosque, à droite, dans une touffe d'arbres. L'année dernière, la fête, ayant dépassé toutes les prévisions, ce buffet s'est trouvé dégarni dans la soirée. Mme Droulers-Prouvost, qui occupe ce buffet, nous prie d'annoncer que, cette année, les dispositions sont prises pour que tout le monde puisse être satisfait, et les prix inscrits au tarif ne seront pas augmentés.

Sapeurs-pompiers de Roubaix. — On sait que les officiers des corps de sapeurs-pompiers sont nommés par le président de la République pour cinq ans. Le dernier décret concernant les officiers de pompiers de Roubaix, avait paru en juin 1879. Un décret du 3 juin 1884 nomme: MM. Alfred Argelliès, capitaine en premier; François Lanciaux, capitaine en second; Auguste Catel et Alphonse Hubert, lieutenants; Jules Bayart et Camille Tillet, sous-lieutenants; Victor Bonave, lieutenant-trésorier; Georges Fennel, lieutenant-ingénieur; Jules Denis, chirurgien sous-aide-major.

Adjudications. — Plusieurs adjudications ont eu lieu hier à la mairie de Roubaix. En voici les résultats:

1° Entretien des chemins vicinaux de la commune pendant les années 1884, 1885 et 1886. La dépense annuelle était évaluée à 30,000 francs. M. Nicolas Courtin, de Tourcoing, a offert un rabais de 23 0/0 et a été déclaré adjudicataire; M. Carrette-Dubureq, de Roubaix, a offert 18 0/0; M. Vandekerkhove, de Roubaix, 18 0/0; M. Vasseur, de Roubaix, 15 0/0, M. Fleury, de Roubaix, 14 0/0; MM. Boutry et Six, de Roubaix, chacun 13 0/0.

2° Fourniture de l'habillement du personnel de l'octroi pendant l'année 1884; évaluation du projet: 3.790 fr. MM. Boutry-Van Isselsteyn, de Lille, 29.13 0/0, adjudicataire; William Daubritz, de Lille, 23.50 0/0; Adolphe Vallage, de Lille, 23.10 0/0; Constant Nuyttens, de Roubaix, 23 0/0; Jourdain, de Lille, 22.65 0/0.

3° Fourniture des papiers à emballer pour le Conditionnement pendant l'année 1884; évaluation du projet: 5,250 fr. MM. Detournay-Scrépel, de Lille, et François Avot, de Lille, 2 0/0; Trentesaux-Toulemonde, de Tourcoing, 3.75 0/0; Canonne-Pruvost, de Lille, 5 0/0; Welcomme-Bernard, de Tourcoing, 5 0/0.

Comme ces deux derniers ont présenté le même rabais, il a été procédé à un second tour. M. Canonne a offert 5.40 0/0, et a été déclaré adjudicataire; M. Welcomme-Bernard a offert 5 0/0.

4° Fourniture de ételles pour le Conditionnement; évaluation du projet: 1,550 fr. MM. Adolphe Bonte, de Bondues, 12 0/0, adjudicataire; Charles Wall, de Tourcoing, 10 0/0; Louis Scamps fils, de Roubaix, 10 0/0; Welcomme-Bernard, de Tourcoing, 5 0/0; Mme veuve Delos, de Roubaix, 4 0/0.

Ecole de natation. — La température de l'eau s'est sensiblement améliorée; mercredi, elle avait 18 degrés. Les amateurs de bains peuvent donc, sans crainte, satisfaire leur goût.

Ajoutons que l'école de natation possède une salle de douches.

Le Cercle horticole de Roubaix à l'honneur d'informer ses membres protecteurs et sociétaires qu'une conférence, sur l'ébourgeonnement et le pincement des bourgeons du pêcher, sera faite par M. le professeur Jadoul, dimanche 15 mai, au local, rue Saint-Georges, 41.

L'affaire de Wasquehal-Croix. — L'un des cinq malfaiteurs qui ont commis, à Wasquehal et à Croix, les vols et tentative d'assassinat dont nous avons parlé hier, a été arrêté, ce matin, dans un cabaret du Fontenoy, par les agents de sûreté Bayard et Réville. Il se nomme Maurice Crépel et est âgé de 26 ans. Adroitement interrogé par M. Bailly, commissaire de police du 3e arrondissement, il a fait des aveux complets. Il refuse cependant de désigner ses complices.

Exercice illégal de la médecine. — Une femme d'une soixantaine d'années, Eugénie D..., avait donné, à une jeune servante, un remède pour un panaris au pouce de la main droite. Le mal, au lieu de disparaître, ne fit que s'aggraver.

La jeune fille, effrayée, alla trouver un médecin qui la guérit, et qui a fait dresser procès-verbal contre Eugénie D...

Une mauvaise mère. — Une femme, Marie Parent, qui habite dans une chambre du cabaret de M. Louis Delattre, rue Buffon, a laissé un garçon de 18 mois, trois jours sans lui donner à manger. La malheureuse se saoûlait pendant que son enfant pleurait et criait. A la fin, la cabaretière, ne voyant plus venir Marie Parent, a ouvert la porte de sa chambre, a porté l'enfant à l'Hôtel-Dieu et a déposé une plainte à la police.

Marie Parent a été aussitôt arrêtée.

L'état du pauvre petit est désespéré.

Un tisserand, de la rue des Vélocipèdes, Gustave Leman, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Concours colombophile. — Voici le résultat du concours sur Paris du lundi 2 juin, organisé par la Fédération colombophile roubaisienne, et donné au siège de la Société *la Colombe d'or*, établie chez M. Catel (Blanc-Seau). 608 pigeons lâchés à 7 heures, par M. Leman, convoyeur.

1er prix, 10 h. 34, H. Clément, PP — 2e, 10 h. 34 3/4, H. Tassart, PPP — 3e, 10 h. 35, D'Halluin Varrasse, PPP — 4e, 10 h. 35, C. Thamiry, PP — 5e, 10 h. 35 1/4, L. Dupont, PPP — 6e, 10 h. 35 1/2, Duflot, PP — 7e, 10 h. 36 3/4, Carpentier, P — 8e, 10 h. 36 3/4, Carpentier. — 9e, 10 h. 37, H. Salembier, PPP — 10e, 10 h. 37, Debouver, PPP — 11e, 10 h. 38 1/2, L. Ménard. — 12e, 10 h. 39 1/4, L. Dupont PP — 13e, 10 h. 39 1/4, F. Mathon, PPP — 14e, 10 h. 39 1/4, F. Mathon, PP — 15e, 10 h. 39 1/2, Lepers, PP — 16e, 10 h. 40 3/4, J. Lecomte, P — 17e, 10 h. 41 — E. Wille, P — 18e, 10 h. 41 1/2, Boehman, PPP — 19e, 10 h. 41 1/2, Briet, P — 20e, 10 h. 41 3/4, H Tassart, PPP — 21e, 10 h 42 1/2, Corselis, PP — 22e, 10 h. 42 1/2, H. Salembier, P — 23e, 10 h. 42 1/2, Desplanque, PP — 24e, 10 h 42 1/2, Capart. — 25e, 10 h. 42 1/2, E. Browaeys, PPP — 26e, 10 h. 43, J. Willem, P — 27e, 10 h. 43 1/4, Roty, PPP — 28e, 10 h. 43 1/4, Démille, P — 28e bis, 10 h. 43 1/4, E. Wallays, P — 29e, 10 h. 43 1/2, Deleporte. — 30e, 10 h. 44, Lepers, P — 31e, 10 h. 44, Corselis PP — 32e, 10 h. 44 1/4, L. Lefebvre, P — 33e, 10 h. 44 1/2, L. Cocheteux. — 34e, 10 h. 44 1/2, F. Dujardin, PP — 35e, 10 h. 44 3/4, F. Lefebvre, PP — 36e, 10 h. 45, C. Catel, PP — 37e, 10 h. 45 3/4, C. Lecomte, PP — 38e, 10 h. 46, A. Morel — 39e, 10 h. 46, Parisien, P — 40e, 10 h. 46, Berton, P — 41e, 10 h. 46, Corbusier. — 42e, 10 h. 46, Vandecavet. — 43e, 10 h. 46, C. Catel, PP — 44e, 10 h. 46, E. Wille, P — 45e, 10 h. 46 1/4, E. Wallays, PP — 46e, 10 h. 46 1/2, Valentin, P — 47e, 10 h. 46 3/4, L. Dupont, P — 48e, 10 h. 46 3/4, Dassonville, P — 49e, 10 h. 46 3/4, J. Debuy. — 50e, 10 h. 47, T. Terlynck, P — 51e, 10 h. 47, L. Renard, P — 52e, 10 h. 47, Schuler, P — 53e, 10 h. 47, Blomart, P — 54e, 10 h. 47, Cruque. — 55e, 10 h. 47, Dupuis, P — 56e, 10 h. 47, E. Browaeys, P — 57e, 10 h. 47 1/2, E. Dujardin. — 58e, 10 h. 47 1/2, H. Nys. — 59e, 10 h. 47 1/2, L. Desmarchelier. — 60e, 10 h. 47 3/4, L. Lefebvre — 61e, 10 h. 47 3/4, L. Dupont. — 62e, 10 h. 47 3/4, F. Mathon. — 63e, 10 h. 47 3/4, L. Dupont.

La Société colombophile les *Nouveaux Amateurs*, établie chez M. Florimond Dujardin, cabaretier, rue Saint-Amand, près de l'église Sainte-Elisabeth, en face le tissage de M. Fauvarque, rappelle aux amateurs colombophiles qu'elle donnera le dimanche 15 juin, un grand concours de pigeons sur Paris, avec 100 francs de prix d'honneur. Mise en paniers, le samedi 14, de trois à six heures du soir.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 12 juin 1641. — Mathieu Duforest, demeurant à Hem, et Jacques, son frère, demeurant à Roubaix, s'obligent, au profit des communs de la table des communs pauvres dudit Roubaix, à une rente annuelle de 30 florins au rachat de 600 florins Carolus, par lettres passées devant auditeurs et sous le scel du souverain baillage de Lille. (Archives d Roubaix, GG., 227, numéro 4.)

TOURCOING

Suicide. — Jeudi matin, la femme Frensaux, cabaretière, se leva à l'heure habituelle, fit le café et alla se pendre contre la porte de sa cuisine. Son mari, en descendant de sa chambre, vit le triste tableau et se hâta d'aller demander du secours aux voisins. Selon l'antique préjugé, on se garda bien de couper la corde avant que la police ne fût présente; quand les agents arrivèrent, la mort avait accompli son œuvre.

Fraude. — Deux préposés de douane ont amené, ce matin, à la gendarmerie, Clémence Dumortier, soigneuse, demeurant à Tourcoing, et Prosper Dubois, âgé de 50 ans, journalier, né à Lys-lez-Lannoy, qui ont été trouvés porteurs de contrebande.

La gendarmerie de Tourcoing a expulsé du territoire français les personnes ci-après: 1° Florimond Grenier, Charles Bousmans, Léopold-Jean Busscher, Ferdinand Vanheeck, Auguste Bailleul, Constant Vanheutte, Bernard Van de Vorde.

LILLE

Dans notre numéro du 1er mai, nous avons raconté le cas singulier de M. P... qui, n'ayant jamais paru devant un tribunal, avait trouvé sur l'extrait de son casier judiciaire, délivré par le greffe de Douai, sept condamnations pour divers délits.

Nous avions supposé à tort qu'il y avait eu une erreur imputable au parquet de Douai. Il s'est borné à transcrire les renseignements qui lui étaient transmis par les autres parquets, et qu'il était d'ailleurs dans l'impossibilité de contrôler.

Les autres parquets avaient été trompés (le fait n'est pas très rare) par un individu, qui, onze fois condamné de 1859 à 1874, avait pris, à partir de cette dernière date, le nom de M. P..., et avait encouru sous ce nom sept nouvelles condamnations.

Dès que cette situation a été révélée, les démarches les plus actives ont été faites; les sept condamnations ont été attribuées à celui qui les avait réellement subies, et un extrait rectifié du casier judiciaire concernant M. P... lui a été délivré.

Les tramways à vapeur. — Le terrible accident de l'ascenseur a ému les diverses administrations de la ville.

On a examiné les règlements; on a discuté les responsabilités; on a étudié les moyens de parer aux dangers probables.

Alors l'administration des tramways a remis en vigueur les articles de son règlement sur le nombre de voyageurs qui doivent être reçus dans les cars.

L'ingénieur de la navigation a retiré au bateau-mouche la *Jeannette* l'autorisation de voyager sur la Deûle.

Les tramways à vapeur seuls n'ont pas suivi ce bon exemple, et là, cependant, il y a un danger sérieux.

L'article 32 du décret du 9 avril 1881 dit que chaque machine doit avoir un mécanicien et un chauffeur.

Nous avons signalé, dans le numéro du 7 juin, cet article important du règlement et nous en attendons encore l'observation.

Un seul homme dirige toujours la marche de ces tramways. Nous savons que le chauffeur, proprement dit, ne doit plus exister avec le nouveau système de machines; un mécanicien est suffisant pour les conduire. Mais reste toujours cette situation grave, que la vie des voyageurs est à la merci d'une indisposition.

Que pourraient faire les conducteurs dont les wagons ne communiquent pas avec les machines, en supposant qu'ils connussent la manœuvre.

Il y a là une menace continuelle d'accident.

La responsabilité de la Compagnie des tramways est engagée, et nous ne cesserons de le lui rappeler.

Funérailles. — Aujourd'hui jeudi, à dix heures, ont eu lieu, en l'église St-Etienne, les funérailles de M. Bouillier.

Nous avons remarqué dans l'assistance M. le maire de Lille et M. Rigaut, adjoint, M. Gallet, adjoint de la Madeleine, MM. les commissaires du 2e arrondissement et de la Madeleine.

Certificat de grammaire. — Les candidats au certificat de grammaire, exigé des étudiants en médecine et en pharmacie, non pourvus du diplôme de bachelier ou du certificat d'études de l'enseignement secondaire spécial, sont informés que la prochaine session relative à cet examen aura lieu à Lille, le 3 juillet prochain, à huit heures précises du matin, dans l'une des salles de la préfecture.

L'examen complémentaire exigé des aspirants au titre d'officier de santé, par le décret du 1er août 1883 et portant sur les éléments de physique, de chimie et d'histoire naturelle, sera subi immédiatement après les épreuves du certificat de grammaire.

Le registre d'inscription est ouvert dans les bureaux de l'inspection académique, à la préfecture du Nord, et sera clos le 24 juin.

Postes et télégraphes. — Des cabines téléphoniques, reliées au bureau télégraphique central de Lille et aux réseaux téléphoniques d'Halluin et de Roubaix-Tourcoing, ont été mises à la disposition du public à la Bourse et au bureau télégraphique de la gare de Lille, à partir du 10 juin courant.

Régates. — Des régates internationales auront lieu le dimanche 13 juillet, à 3 heures, sur la Deûle, entre la Porte d'Eau et le Pont de Canteleu, elles sont organisées par le Cercle des Régates de Lille, sous le patronage de la municipalité.

Chemins de fer. — La compagnie de l'Est a rétabli à partir du 8 juin ses trains express E et F qu'elle avait supprimés le 29 mai. Ces trains sont en correspondance à Hirson avec les trains express de la compagnie du Nord.

Concours de pinsons. — A l'occasion des fêtes de Lille, il y aura un grand concours de pinsons, offert par la société *La Déesse*, Grand'Place, 40, à Lille, le dimanche 22 juin, à cinq heures du matin.

Plusieurs gros lots en espèces et des médailles en argent seront décernés aux vainqueurs.

Un suicide. — Un des gardiens du bois de la Deûle entendait, vers trois heures, une détonation dans le bois. Après des recherches, il trouva un homme baigné de sang et inanimé. Il s'est empressé de venir au commissariat du premier arrondissement faire sa déclaration.

M. Six est parti immédiatemnt pour faire une enquête.

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. Parenty, vice-président

Audience du mercredi 11 juin

A l'audience de ce jour ont été appelés les procès en diffamation intenté par M. Pierre Salvat, rédacteur en chef de la *Gazette d'Armentières* à M. Auguste Verbaere, gérant du *Journal d'Armentières*, et celui intenté par M. Verbaere à M. Salvat.

Me Barbe, avocat, représentait le *Journal d'Armentières*.

M. Salvat a présenté lui-même sa défense d'une façon brillante et énergique, et a vigoureusement réfuté les quelques arguments présentés par son adversaire.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes:

MM. Salvat à 100 francs d'amende et 100 francs de dommages-intérêts; Verbaere à 150 fr. d'amande et 150 francs de dommages-intérêts.

***

Le tribunal remet à l'audience du mercredi 18, le prononcé de son jugement dans l'affaire en diffamation intentée par M. Martin Ball, représentant de commerce à Lille, à M. Cardon, gérant du journal l'*Anti Prussien*.

***

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes:

8 mois de prison et 13,694 fr. d'amende contre Henri Serrure, de Lesquin, pour fraude et rébellion envers les douaniers; — 6 mois de prison et 1,000 fr. d'amende contre Jules Demidler et 1 an de la même peine contre Léon Dutilleul, tous deux de Roubaix et prévenus de fraude; — 6 jours de prison et 5 fr. d'amende contre Henri Prouvost, de Tourcoing, pour outrages aux agents; — 100 fr. d'amende contre Louis Delahousse, de Roubaix, et Charles Subin, de Faches, pour fraude envers les contributions indirectes et les octrois; — 3 mois de prison contre Charles Leroy pour vol au préjudice de briquetiers à Mons-en-Barœul; — 3 mois de prison contre Martin Lammers, pour escroqueries au préjudice des époux Caby et de Testaert, de Lille; enfin Adolphe Vanfleuteren, qui a déjà subi 24 condamnations, en subira une 25e à 6 mois de prison pour mendicité.

Pour le Tribunal acquitte sans frais les sieurs Désiré et Clovis Vancommerbeck, de Roubaix, inculpés de fraude.

VILLE DE LILLE

FÊTE COMMUNALE DE 1884

Le maire de la ville de Lille, après s'être concerté avec M. le général commandant le 1er corps d'armée et avec M. le préfet du Nord,

Arrête:

La Fête communale sera célébrée en 1884, conformément au programme ci-après:

Dimanche 22 Juin

La Fête sera annoncée à six heures du matin par une salve d'artillerie, tirée par les canonniers sédentaires sur les remparts de la citadelle.

Les édifices publics seront pavoisés.

A dix heures, revue générale sur le boulevard des Ecoles.

Les compagnies d'archers, d'arbalétriers, de joueurs de boule, de palets, etc., venues pour la Fête, devront être rendues à neuf heures précises au boulevard des Ecoles. — Des médailles de bonne tenue et d'éloignement leur seront décernées. — Après la revue, le cortège se mettant en marche par la rue de Paris et la rue des Manneliers, défilera sur la Grand'Place devant la Colonne, puis prendra la rue Nationale et le boulevard de la Liberté jusqu'à l'Esplanade. De là, les sociétés, sous la conduite de commissaires délégués par l'administration municipale, se rendront sur les points qui leur seront indiqués et où les concours commenceront immédiatement.

Nota. — Toute société qui ne sera pas présente à la revue à l'heure indiquée ci-dessus, perdra ses droits aux médailles de bonne tenue et d'éloignement.

A huit heures, sur le Champ-de-Mars, tir à la bombe par les artilleurs de la ville. Le tir sera continué aux mêmes heures, les dimanches 29 juin, 6 et 13 juillet.

Tir à l'arc à la perche, avec mises, à Saint-Maurice, sous la direction de la Société « l'Alliance », avec le concours de la ville. — 1,910 fr. de prix et médailles.

Tir à l'arc au berceau rue de Douai, 19, rue Gantois, 57, *à la Réjouissance*. Prix offerts à chacun de ces tirs: 1er prix, 5 couverts d'argent; 2e, 3 couverts d'argent; 3e, 2 couverts d'argent; 4e, 1 couvert d'argent; 5e, 6 cuillères à café.

Tir horizontal au fusil-arbalète, place Philippe-de-Girard. 1er prix, 4 couverts d'argent; 2e, 3 couverts d'argent; 3e, 2 couverts d'argent; 4e, 1 couvert d'argent; 5e, 1 couvert d'argent; 6e, 1 couvert d'argent.

Tirs à la carabine Flobert offert aux sociétés belges, françaises et aux amateurs avec subside de la ville par la société des Carabiniers Lillois, rue de l'Orphéon, 20, et par la Société des Carabiniers de Lille, rue d'Arras, 22.

Concours de poste aérienne, de Lille sur Paris, organisé avec le concours de la ville par la fédération colombophile lilloise.

Jeu de balle, boulevard des Ecoles et place de Tourcoing, 3,000 francs de prix.

Jeux de boule, deux au faubourg Saint-Maurice et un à Moulins-Lille: 1er prix, six couverts d'argent; 2e, cinq id.; 3e, 4 id.; 4e, trois id.; 5e, deux id.; 6e, deux id.; 7e, un id.; 8e, un id.; 9e, un id; 10e, six cuillères à café.

Boule au pas, boulevard Victor-Hugo, 261: 1er prix, trois couverts d'argent; 2e, un couvert d'argent et six cuillères; 3e, un couvert d'argent; 4e, une médaille de bronze et quatre cuillères à café; 5e, une médaille de bronze grand module. — Médailles de bonne tenue, d'éloignement et de nombre.

Grand concours de pêche à la ligne, au *Grand carré*, près la porte Saint-André: 1re série. Aux pêcheurs qui prendront le plus grand nombre de poissons. 1er prix, 100 francs; 2e, 60 fr.; 3e, 35 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, une médaille de bronze grand module. — 2e série. Aux pêcheurs qui prendront le plus gros poisson. 1er prix, 100 francs; 2e, 60 fr.; 3e, 35 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, une médaille de bronze grand module. — Prix d'honneur. — Médailles de tenue, de bannière, d'éloignement et de nombre.

Palets dit *Beigneau*. Des parties de Beigneau seront organisées dans les quartiers de Saint-Sauveur, de Wazemmes, d'Esquermes, de Saint-André, de La Madeleine et dans le faubourg de Fives. 1er prix, 100 francs; 2e, 70 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 50 fr.; 5e, 40 fr.; 6e, 30 fr.; 7e, 20 fr.; 8e, 10 fr.

Concours international de jeu de billard anglais organisé avec le concours de la ville par l'association des Sociétés réunies du jeu de billard anglais. 1,500 francs de prix. — 150 francs de prix d'honneur.

JEUX POPULAIRES

A quatre heures, jeux de bouchon, place de la Nouvelle-Aventure et sur l'Esplanade, près du Ramponeau. — Prix offerts à chacun de ces jeux: 1er prix, 80 fr.; 2e, 60; 3e, 30; 4e, 10; 5e, 10; 6e, 10; 7e, 5; 8e, 5.

Mâts de cocagne, place de Bouvines, place Déliot, au Réduit, place Saint-André et place aux Oignons. — Ils seront garnis de bourses, vêtements et objets divers, d'une valeur de 100 francs pour chaque mât.

Tourniquet breton dans le quartier Saint-Sauveur et au faubourg de Valenciennes. — Il sera accordé des prix consistant en bourses, vêtements et objets divers, pour une valeur de 200 francs.

Courses en sac, place de l'Arbonnoise. — Prix: Cinq bourses de 20, 15, 10, 10 et 5 francs.

Jeu de quilles, place de Condé. — Il sera accordé des prix consistant en bourses, vêtements et objets divers d'une valeur de 100 francs.

A six heures, place de la République, ascension du ballon l'Hercule, monté par M. Gorieux, descente en parachute

Du 19 au 23 juin, exposition horticole, par la société régionale d'Horticulture, au Palais-Rameau, entrée gratuite le lundi de 8 h. du matin à 1 h. de l'après-midi.

De neuf heures à onze heures du soir, illumination de la Grand'Place, et concert de harmonie par les musiques des canonniers et des sapeurs-pompiers. — Illumination des édifices publics.

Lundi 23 juin

Quai de la Basse-Deûle, à deux heures, Joûte sur l'eau par les ouvriers de la Grue. Il sera décerné six prix consistant en bourses, savoir: 1er prix 80 fr. avec médaille d'argent. — 2e, 60 fr. — 3e 40 fr. — 4e, 25 fr. — 5e, 20 fr. — 6e, 15 fr.

A deux heures et demie, chasse aux canards.

Quai Vauban, en face des Decks, à trois heures, Jeu de Bagues sur l'eau. Prix: Quatre bourses de 35, 20, 15 et 10 francs.

A trois heures, Courses en sac, Place de la Nouvelle-Aventure. Prix: Cinq bourses de 20, 15, 10, 10 et 5 francs.

A quatre heures, Bascule hydraulique, Place Saint-Martin. 1er prix, 50 fr. — 2e, 35 fr. — 3e, 25 fr. — 4e, 20 francs.

A six heures, grande exécution musicale, au Jardin Vauban, par les musiques militaires.

A sept heures, sur l'Esplanade, distribution générale des prix.

A dix heures, feu d'artifice, boulevard des Ecoles.

Régates internationales, le dimanche 13 juillet.

Toutes les sociétés qui désirent concourir aux différents jeux et exercices, doivent adresser à la Mairie, avant le dimanche 15 juin, une liste indiquant lisiblement: Le titre de la société, son lieu de réunion, le nombre de membres qui doivent concourir, ainsi que le nom de chacun d'eux.

Pour avoir droit aux prix d'éloignement, les sociétés devront justifier de leur domicile par un certificat du Maire de leur localité.

Le samedi 21 juin, à deux heures du soir, en l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à un tirage au sort, pour déterminer l'ordre dans lequel les sociétés inscrites pour les différents jeux seront admises à concourir.

La ville se réserve d'augmenter ou de diminuer le nombre ou l'importance des prix, selon le plus ou moins grand nombre de sociétés inscrites.

Une réduction de 50 pour 100 sur le prix de transport est accordée par les Compagnies des chemins de fer du Nord et de l'Etat Belge, aux conditions ordinaires.

Le Maire de Lille, Géry Legrand.

NORD

Saméon. — Nous rappelons que le carrousel à Saméon aura lieu dimanche, 15 juin.

Bauvin. — Un terrible accident a consterné le village de Bauvin.

Un bateau, amarré sous le pont et appartenant au sieur Maton, a été complètement brûlé. Le feu, qui couvait depuis longtemps déjà, s'est déclaré tout à coup avec une intensité telle qu'en quelques minutes le bateau n'était plus qu'un brasier. Le pilote, qui dormait, s'est éveillé tout à coup environné par les flammes. Avant qu'il eût pu faire un mouvement, les vêtements avaient pris feu; on l'a vu faire quelques pas en chancelant dans la fournaise, mais bientôt, asphyxié, il a roulé sur le pont, qui n'était plus qu'un rouge charbon.

Lorsqu'on est venu à son secours on n'a plus trouvé qu'un cadavre entièrement carbonisé.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — La réception des orphéonistes a été très brillante.

Des délégations des sociétés la *Jeune France* de Dunkerque, la *Fanfare* de Vitry, la *Fanfare* d'Hénin-Liétard, qui étaient venues présenter leurs félicitations et des couronnes aux vainqueurs d'Orléans, prirent rang dans le cortège qui fit son entrée en ville vers sept heures et demie.

Sur tout le parcours s'élevaient de part en part des arcs de triomphe dont quelques-uns, il faut le reconnaître, ne manquaient pas de goût.

A l'Hôtel-de-Ville, le vin d'honneur a été offert, selon l'usage, aux vainqueurs et M. Legrelle, maire d'Arras, dans un discours approprié à la circonstance, s'est fait l'interprète des sentiments du conseil municipal et de la population artésienne et a terminé en portant un toast à la société.

M. Deconinck, vice-président de la Société des Orphéonistes, a remercié M. le maire, la municipalité et toute la ville d'Arras de la belle réception qui leur était faite, puis le cortège a repris sa marche jusqu'au cercle, place du Théâtre.

Les musiques de la garnison et les différentes sociétés musicales se sont fait entendre à tour de rôle pendant le parcours.

— La Société hippique a organisé des courses au galop qui auront lieu dimanche, 29 juin, à 2 heures, au grand champ de manœuvres.

Elle a forme 3 catégories, courses des officiers, courses des habits rouges et courses de gentlmen.

Etat-civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 11 juin. — Oscar Douckèle, rue de la Potennerie, 25. — Elise Piette, rue de Lanney, cour du Blanc-Four, 3. — Emile Duponchelle, rue de l'Epeule, 205. — Léa Buse, rue des Longues-Haies, 191. — Edouard Dewitte, rue du Tilleul, 100. — Marie Fournié, rue Marengo, 15. — Florine Verdouck, rue du Fontenoy, cité Zénais, 16. — Marie Dumont, rue de la Vigne. — Joseph Delerue rue de la Fosse-aux-Chênes, 7.

Déclarations de décès du 11 juin. — Oscar Faignart, 24 jours, rue des Longues-Haies cour Desrumaux, 1. — Julien Blanquart, 36 ans, marechal-ferrand, Hôtel-Dieu. — Julie Decabotère, 54 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Adrien Vandermussele, 68 ans, journalière, Hôtel-Dieu.

Mariage du 11 juin. — Eugène Masurel, 23 ans, négociant et Berthe Wattinne, 19 ans, sans profession.

Etat-civil de Tourcoing. — Naissances du 11 juin. — Léon Clerfon, rue de Renaix — Madeleine Dumessine, rue de Lille. — Henri Casier, rue du Blanc-Four. — Léon Leboucher, place Sebastopol. — Victor Tiberghien, rue de la Paix. — Germaine Frémaux, rue de la Croix. — Henriette Delespaul, rue de la Cloche.

Mariages du 11 juin. — Théophile Tiberghien, 32 ans, boulanger et Juliette Paco, 29 ans, tailleuse.

Décès du 11 juin. — Palmyre Lerouge, 20 jours, à la Marlière. — Jean Nys, 77 ans, rue Joire.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PLOUVIER-BENY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Paul PLOUVIER, décédé à Wattrelos, le 11 juin 1884, à l'âge de 26 ans et 4 mois, administré des Sacrements de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 3e Classe, qui auront lieu le samedi 14 courant, à 9 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, place de Wattrelos, estaminet de la Mairie.

Les amis connaissances de la famille CHIEUS-DESOBRIE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph CHIEUS, vétérinaire, veuf de Dame Léocadie-Hyacinthe DESOBRIE, décédé à Roubaix, le 10 juin 1884, dans sa 66e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-

---

FEUILLETON DU 13 JUIN — (N° 8.)

RAYMONDE

PREMIÈRE PARTIE

III

(Suite).

Osmin ne put résister à ce regard. Il fit une brusque volte-face, et s'adossant à un po